



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 4 novembre 2021

### **Signature du Contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE) de Pornic Agglo Pays de Retz**

En présence des maires des communes membres de la communauté d'agglomération, Monsieur Michel Bergue, sous-préfet de Saint-Nazaire, et Monsieur Brard, président de Pornic agglo Pays de Retz, ont signé ce jeudi 4 novembre 2021 le contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE) de Pornic agglo Pays de Retz, avec les représentants du conseil régional des Pays de la Loire, du conseil départemental de Loire-Atlantique, de l'ADEME et de la Banque des Territoires.

Ce nouveau type de contrat, proposé par l'État aux collectivités territoriales pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, est signé pour six ans. Il vise à accompagner chaque territoire avec des politiques publiques adaptées, traduisant concrètement l'objectif d'adaptation aux situations locales qui guide désormais l'action territoriale de l'État et répond à une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

Le CRRTE de Pornic agglo Pays de Retz a vocation à mieux territorialiser les politiques publiques tout en simplifiant, au sein d'un contrat unique, les relations entre l'État et les collectivités. Il est la traduction de l'ambition partagée d'un projet de territoire qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, publics comme privés. Son plan d'actions évolutif est le fruit d'un travail concerté entre l'intercommunalité et ses communes membres, l'État, la Région, le Département et les autres partenaires financiers.

Ce CRRTE est le 2<sup>e</sup> contrat signé dans l'arrondissement de Saint-Nazaire. Il permettra de soutenir l'intercommunalité ainsi que ses 15 communes membres dans la définition et la mise en œuvre d'un projet solidaire qui conjugue qualité de vie et transition écologique, sociétale et économique.

Le CRRTE de Pornic agglomération Pays de Retz a d'ores et déjà bénéficié des crédits du Plan de relance, dont il incarne la déclinaison territoriale. L'État a ainsi apporté plus de 3,075 millions d'euros de subventions de soutien à l'investissement local et 1,469 millions d'euros de subventions dans le cadre de France relance, au territoire de Pornic agglomération en 2020 et 2021.

**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
**Service régional de la communication interministérielle**